



7 novembre 2019

Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 7 novembre 2019

à Aiguebelle

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise a tenu sa dernière séance de l'année 2019.

L'année 2019 a été marquée par un engagement important du territoire pour faire avancer les grands chantiers de l'audit-médiation ou mettre en œuvre les plans d'action actés ensemble.

On peut ainsi citer la finalisation d'un plan d'action en faveur du patrimoine bâti en cœur de Parc et le lancement de la prestation destinée à donner une « signature » aux Portes du Parc national.

Au-delà des réflexions, il y a les actions en faveur du tourisme avec les rénovations de refuge et la création de la scénographie de Rosuel, mais aussi en faveur de la faune sauvage avec les domaines skiabiles des Trois Vallées notamment. La présentation du retour d'expérience de la brigade de bergers mobiles cet été, destinée à faciliter la vie des bergers en alpage, a nourri les échanges sur les actions déployées pour améliorer les conditions de travail des éleveurs et de leurs bergers.

La communication s'est quant à elle déployée selon les préconisations du groupe « communication » avec des éditions plus fréquentes mais moins institutionnelles du Journal Vanoise et une lettre d'information aux administrateurs leur permettant d'être tenus au courant de l'actualité du Parc.

Les administrateurs ont voté ce jour un budget initial permettant d'assurer une continuité dans les engagements pris par l'établissement en 2019, mais néanmoins légèrement réduit en comparaison à 2019, pour tenir compte des objectifs de réduction de dette publique formulés par le Gouvernement.

Ils ont souhaité que le Préfet, Commissaire du Gouvernement au Conseil d'Administration alerte le Ministère de la transition écologique et solidaire sur le modèle économique de l'établissement qui est, comme d'autres parcs nationaux, non soutenable à partir de 2021.

Enfin, a été saluée, la création officielle du Parc national de forêts, après plus de 10 ans de travail. [Lire l'actu](#)





© Parc national de la Vanoise – Maëlle Lepoutre



© Parc national de la Vanoise – Maëlle Lepoutre

